

PRENEZ SOIN DE VOUS, NOUS PRENONS SOIN DE VOTRE IMMEUBLE

N° 9 - 17 JUILLET 2020

À votre service tout l'été

Nos équipes restent à votre disposition tout l'été pour la gestion quotidienne de votre immeuble et assurer le suivi, si nécessaire, des éventuels incidents ou sinistres. Elles sont joignables par e-mail, au téléphone ou via le site clients [MyFoncia.com](#).

Nos équipes sont également mobilisées, comme le reste de l'année, pour accompagner votre projet immobilier en transaction ou en location, et les annonces sur notre site [foncia.com](#) sont mises à jour quotidiennement. Les agences Foncia vous accueillent partout en France, dans le respect des gestes barrières et des mesures de distanciation.

Prenez soin de vous, nous prenons soin de votre immeuble.

À VOTRE SERVICE

Réservez votre location vacances en toute confiance, avec un service professionnel

Si vous cherchez encore une destination pour vos vacances, il n'est pas trop tard ! Pour trouver la location idéale aux meilleures conditions, mieux vaut faire appel aux services de professionnels.



Sur les **côtes françaises** ou à la **montagne**, l'important est de pouvoir trouver la location qui vous ressemble : au calme avec vos proches, entre amis dans une ville qui bouge... Maison avec piscine ou appartement grand confort, toutes les conditions d'un séjour réussi doivent être réunies, ce qui n'a rien d'évident quand on réserve au dernier moment.

Pour cela, rien de mieux que la **location vacances**, surtout quand elle est gérée par des professionnels. C'est l'assurance de profiter de votre séjour en toute sérénité.

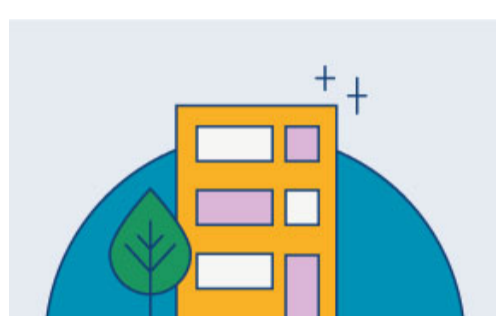
Vous jouez la carte de la sécurité en faisant appel à leurs services, qui doivent inclure le **ménage** et la **désinfection** des lieux après chaque passage.

Certains professionnels vous proposent aussi de fixer les dates d'arrivée et de départ, et vous permettent même d'annuler sans frais jusqu'à 15 jours avant. C'est le cas de Foncia location vacances, avec des **promotions de dernière minute jusqu'à -20 %**. De quoi partir l'esprit tranquille !

LA VIE DE VOTRE IMMEUBLE

Les bons réflexes avant de s'absenter pour les vacances

Si vous partez en vacances cet été, voici des gestes utiles pour prendre soin de votre domicile, même quand vous n'y êtes pas.



■ **Coupez** l'eau, le gaz, l'électricité, ou **débranchez les appareils électriques** sensibles, et ceux qui sont en veille le reste de l'année. Dégivrez votre frigo s'il est vide.

■ **Fermez** les portes, les fenêtres, les volets... après avoir jeté ou donné votre nourriture entamée, puis sorti vos poubelles, pour éviter toute mauvaise surprise.

■ **Informez** le voisinage de votre absence. Policiers et gendarmes pourront garder un œil sur votre logement, mais pas ramasser le courrier ou arroser les plantes.

Pour découvrir les bons réflexes avant de s'absenter, lisez l'article sur [Mon guide immo](#).

LA QUESTION PRATIQUE

Pourquoi les nuisibles reviennent-ils en force cet été ?

Certains nuisibles en ont profité du confinement pour prendre leurs aises dans et autour de nos habitats. Pourquoi reviennent-ils en force, et comment traiter le problème ?



La fermeture des hôtels, le confinement de la population et l'arrêt des vols internationaux n'ont pas eu les effets espérés sur les infestations de **punaises de lit**. C'est même l'inverse qui s'est produit, avec une forte diminution des traitements curatifs !

Les conditions météorologiques et la baisse de la pollution atmosphérique ont également facilité le développement du **frelon asiatique**, dont les nids se rapprochent de nos habitats et menacent les abeilles, contrairement à son cousin européen.

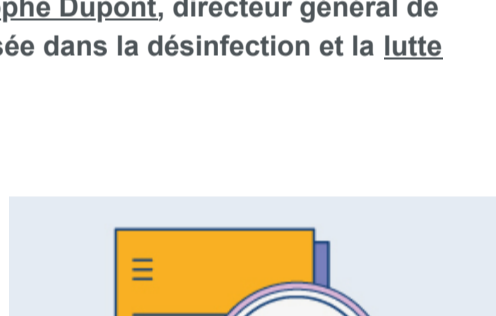
Les **chenilles processionnaires** bénéficient elles aussi du réchauffement climatique pour conquérir l'Hexagone. Elles remontent vers le nord, laissant un mauvais souvenir aux enfants et aux animaux domestiques victimes de leurs poils très urticants.

L'élimination de ces nuisibles représente un vrai défi environnemental, et le recours systématique aux produits insecticides chimiques les rend de moins en moins efficaces. **Découvrez les conseils de Christophe Dupont, directeur général de Tech-Way, filiale du groupe Foncia spécialisée dans la désinfection et la lutte contre les nuisibles.**

LA RÉGLEMENTATION DÉCRYPTÉE

De nouveaux documents disponibles dans l'espace client MyFoncia

MyFoncia, c'est votre espace client personnalisé et sécurisé, où vous retrouvez, entre autres, les documents importants relatifs à votre compte et à la gestion de la copropriété.



Le [décret n° 2019-502](#) du 23 mai 2019, entré en vigueur au 1er juillet 2020, fixe la liste des documents à rendre accessibles aux copropriétaires via un espace sécurisé en ligne, permettant notamment à **l'ensemble des copropriétaires de consulter des documents jusqu'alors accessibles uniquement aux membres du conseil syndical**.

Vous trouverez donc progressivement dans l'espace client MyFoncia les **contrats d'entretien et de maintenance** des équipements communs (ascenseur, chaufferie collective...), ainsi que les **contrats et marchés en cours** signés par le syndic au nom du syndicat de copropriétaires (à l'exclusion des contrats de travail).

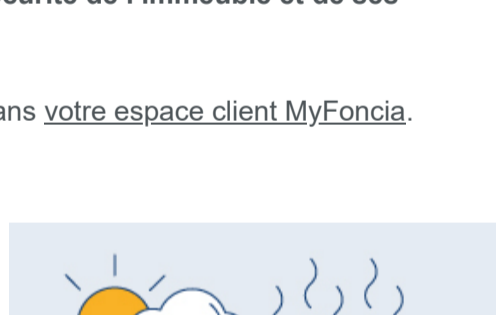
Vous connaîtrez ainsi précisément les **modalités d'exécution** de ces contrats et les **prestations prévues**. Chaque copropriétaire pourra également accéder aux **diagnostics techniques** relatifs aux parties communes pour connaître les contrôles effectués sur le bâtiment visant à garantir la **sécurité de l'immeuble et de ses habitant-e-s**.

Pour consulter vos documents, rendez-vous dans [votre espace client MyFoncia](#).

LA TENDANCE IMMO

Fortes chaleurs : astuces immédiates et solutions durables

Comment préserver la fraîcheur de votre logement en période estivale ? Les solutions provisoires ne manquent pas, si vous n'avez pas encore opté pour la rénovation énergétique afin d'améliorer durablement le confort de votre habitat.



Pour limiter l'inconfort dû à la chaleur et rafraîchir votre logement, **faites de grands courants d'air à la nuit tombée ou tôt le matin**, si la température extérieure est plus basse. Vous pouvez également utiliser l'évaporation de l'eau, en **suspendant par exemple un drap humide devant une fenêtre ouverte** ou devant un ventilateur.

Attention, la chaleur vient parfois aussi de l'intérieur. Four, télévision, ordinateur... **les appareils les plus énergivores sont aussi ceux qui produisent le plus de chaleur**. Attendez un peu avant de repasser, privilégiez les plats frais, et si vous devez absolument utiliser un appareil électronique, mettez-le à l'ombre pour éviter la surchauffe.

Avant de penser climatisation, mieux vaut essayer d'empêcher la chaleur de pénétrer chez vous en été, et de s'échapper en hiver ! **C'est ce que permettent des travaux de rénovation énergétique, qui peuvent améliorer le confort de votre habitat** : isolation des murs et de la toiture, étanchéité à l'air, pose de fenêtres adaptées, installation de volets, stores ou auvents, végétalisation des bâtiments et des cours, couleurs claires pour les murs et les toits... Pensez à en parler à votre conseil syndical et à votre syndic Foncia.

#àDOMICILE

Prenez soin de vos voisins l'été

En juillet-août, vous allez pouvoir mettre à profit les bonnes habitudes prises pendant le confinement sur le voisinage. Voici [cinq façons](#) de prendre soin de vos voisins cet été.



■ Surveillez leur logement s'ils profitent des vacances pour partir.

■ Proposez-leur d'arroser leurs plantes.

■ Organisez-vous pour nourrir ou même garder leurs animaux.

■ S'ils le souhaitent, ramassez leur courrier.

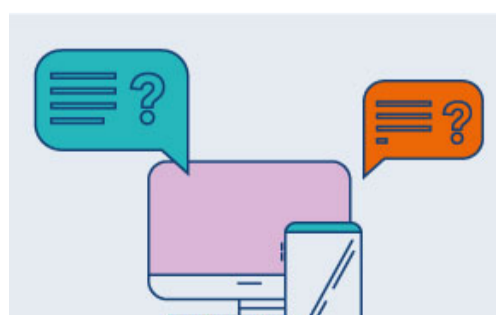
■ Rendez visite aux personnes âgées ou isolées à proximité.

Découvrez ou partagez d'autres bonnes idées sur notre [compte Instagram #àDOMICILE](#).

LA FAQ

Nos réponses à vos questions

Comment se connecter à MyFoncia ?
Comment organiser une visite de bien ?
Comment organiser mon assemblée générale à distance ?
Retrouvez nos réponses à vos principales questions sur [foncia.com](#).



RETROUVEZ-NOUS EN LIGNE :



Pour toujours recevoir nos messages dans de bonnes conditions, vous pouvez ajouter info@marketing.foncia.fr à votre carnet d'adresses ou à la liste des expéditeurs autorisés.

Si vous ne souhaitez plus recevoir de messages de la part de Foncia, vous pouvez vous retirer de notre liste de diffusion en cliquant sur le lien suivant : [se désabonner](#).

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dans sa version en vigueur et au Règlement européen (UE) 2016/679, vous disposez notamment d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, de limitation et de suppression des informations vous concernant, à formuler auprès de Foncia Groupe en contactant directement le délégué à la protection des données (DPO) à l'adresse mail suivante : dpo@foncia.com.

Merci de ne pas répondre à ce mail car il ne pourra pas être traité.